



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame BOUCHET Françoise et Monsieur TASSIN Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 10/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

OBJET : RESILIATION D'UN BAIL DE LOCATION – GITE COMMUNAL.

Monsieur le Maire indique au Conseil que Monsieur COLAIUDA Antoine a informé la commune en date du 06/03/2023 de son départ du logement qu'il occupe depuis le 31/03/2022.

Compte tenu de sa situation, il a demandé un préavis d'un mois, soit un départ au 06/04/2023.

Monsieur le Maire propose de résilier le bail au 06/04/2023.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil, à l'unanimité

- **Approuve la résiliation du bail de location du gîte communal au nom de Monsieur COLAIUDA Antoine à dater du 06/04/2023.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 17 mars 2023,

Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin Chesneau